

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le commerce de la France en 1883

Le Journal Officiel vient de publier le résultat des documents statistiques sur le commerce de la France pendant l'année 1883. Les importations se sont élevées, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1883, à 4,994,256,000 fr., et les exportations à 3,524,824,000 fr.

Ces chiffres se décomposent ainsi :

Importations 1883 1882

Objets d'alimentation ...	1,021,247,000	1,014,794,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie ...	675,533,000	681,648,000
Objets fabriqués ...	1,810,272,000	1,63,320,000
Autres marchandises ...	764,320,000	765,522,000
Total ...	4,994,256,000	4,821,856,000

Exportations

Objets d'alimentation ...	847,100,000	857,856,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie ...	675,533,000	681,648,000
Objets fabriqués ...	1,810,272,000	1,63,320,000
Autres marchandises ...	764,320,000	765,522,000

Il résulte de ce tableau que, pendant l'année 1883, comparée à 1882, les importations des marchandises étrangères ont augmenté de 173 millions, tandis que les exportations des marchandises françaises sur les marchés étrangers ont diminué de 50 millions.

C'est toujours la même fait qui se produit, depuis que les opportunités sont au pouvoir. Les industriels, accablés de charges de toute espèce, dues en grande partie aux gaspillages des budgets, ne peuvent pas produire dans les mêmes conditions que les étrangers. Aussi sont-ils remplacés par eux sur tous les marchés.

Le résultat des exportations et des importations en 1883, comparée à 1882, offre cette une particularité remarquable : c'est que, sur tous les chapitres des exportations en 1883, excepté sur les matières nécessaires à l'industrie, il y a une diminution à constater et sur les importations, au contraire, tous les chapitres sont en augmentation.

Les importations des objets fabriqués sont en 1883, à 663,202,000, contre 647,237,000 en 1882.

L'exportation des objets fabriqués atteignait encore le chiffre de 1,853,530,000 en 1882 ; il est tombé à 1,810,275,000 en 1883.

Si la France avait un gouvernement sérieux, préoccupé d'intérêt général et non pas celui de ces despotes de l'opportunité qui se partagent sous toutes les formes la fortune de la France, le résultat du commerce donnerait lieu à de sages réflexions et préparerait des réformes sérieuses.

## DÉPÉCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

## LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Paris, 20 janvier.

Le Times publie une dépêche de Hoibeu (île d'Han-Nan), datée du 16 janvier, qui annonce que les troupes chinoises de Canton ont débarqué dans l'île avec des munitions et des torpilles. La dépêche ajoute qu'il règne une grande agitation parmi la population de l'île et que le consul d'Angleterre a demandé l'envoi d'une canonnière anglaise.

Un télégramme de New-York rapporte qu'une fabrique d'armes de New-Haven a reçu une commande importante de fusils à répétition pour le gouvernement chinois.

Berlin, 19 janvier.

Li-Fong-Pao, ministre plénipotentiaire de Chine à Berlin, s'est rendu, ce matin, à Stettin, pour y inspecter, dans les docks de la Compagnie de constructions maritimes Vulcan, les navires cuirassés construits pour le gouvernement chinois.

## INTÉRIEUR

### Meeting révisioniste

Paris, 20 janvier.

Un meeting révisioniste a eu lieu aujourd'hui au Vauxhall-Rivoli. On comptait environ mille assistants; tous les membres des groupes révisionnistes étaient présents.

M. Clovis Hugues a attaqué vivement la constitution actuelle, votée par l'Assemblée, qui n'était pas constituante. Il compare cette constitution à un habit d'alequin qui ne peut servir qu'en temps de carnaval. Il déclare que la constitution n'est pas républicaine et qu'elle permet au sénateur d'un par 150 voix de faire échec aux élus du suffrage universel. Il conclut à l'inutilité de la gauche éléctrice.

M. Clovis Hugues veut insister dans la nouvelle constitution le mandat impératif, la suppression du Sénat et la présidence de la République.

Le peuple n'a pas de repos tant que l'on n'aura pas révisé cette constitution bâtarde. (Triple aplaudissement.)

M. Michelini, conseiller municipal, déclare qu'il faut imposer la révision par une Constituante, même au prix d'une révolution sociale.

La réunion a voté à l'unanimité une résolution protestant contre l'injustice faite par M. Jules Ferry aux partisans de la révision intégrale, contre l'attitude autoritaire du gouvernement et invitant les députés républicains à déclamer immédiatement la révision de la constitution par une assemblée spécialement mise à ce sujet.

La réunion adopte également la motion de révision d'une réforme sociale.

### Meeting révolutionnaire

Paris, 20 janvier.

Un meeting de deux mille personnes environ, a eu lieu, salle Graffard, pour organiser une souscription pour le monument à élever à Delachaux et aux trois mille cinq cents fusillés de la Commune.

La réunion a adopté une résolution déclarant l'érection d'un monument, qui sera « un hommage »

aux anciens combattants et un encouragement aux nouveaux. »

Tous les discours prononcés concluent à la révolution.

### Les chiffonniers

Paris, 20 janvier.

Les débâcles des chiffonniers du XVIII<sup>e</sup> arrondissement ont été trouvés M. Bin, maire pour lui demander une audience auprès du préfet de la Seine.

Voilà leur ultimatum :

« Nous voulons, ou il dit à M. Bin, agir pacifiquement et voter strictement dans la légalité. »

Si M. le préfet de la Seine refusait de nous recevoir ou si il maintenait son arrêté, nous nous réunirions en une immense meeting de trente mille chiffonniers, pour nous concerter sur la situation qui nous est faite.

On sait que, dans ce seul arrondissement, les chiffonniers sont au nombre de 15,000.

M. Ferry et la haute Banque

Paris, 20 janvier.

M. Ferry et Tirard ont eu, ces derniers, à propos de l'emprunt, plusieurs conférences avec les représentants de la haute banque de Paris, qui n'ont pas caché leurs craintes que leur inspirer, à ce sujet, la question ouvrière et celle de la révision.

Sur l'ordre de cette dernière, M. Jules Ferry a été avisé bon espoir sur l'attitude du Sénat pour le rejet de ce qu'on le respecte !

### Au Soudan

Nîmes, 20 janvier.

De graves nouvelles arrivent du Soudan. Non seulement se confirme que les insurgés cernent de tous côtés les garnisons du Sennar et commencent à prendre des mesures pour couper la retraite à la garnison de Khartoum, mais, de plus, les informations du Standard font pressentir un terrible désastre pour les armes égyptiennes.

Le gouvernement du Caire avait donné l'ordre à Baker-Pacha de marcher au secours de la garnison de Sinkat. Baker-Pacha aurait été obligé de reculer devant cette tâche. Il aurait fait savoir que Sinkat était investi par au moins 27,000 insurgés, il se voyait contraint d'abandonner la garnison à son sort. Cette garnison représente l'élite des troupes égyptiennes au Soudan. Elle n'a plus de vivres que pour une dizaine de jours. S'il est vrai que Baker-Pacha ne puisse aller à l'assaut des communautés païennes, sont dévenues si nombreuses dans cette cathédrale nationale, que Saint-Simon, constatant l'indifférence de ses contemporains, proposa naguère d'acheter pour en vendre les pierres, tant ce philosophe pratiquait la jugeait déraisonnable.

Hier, en écoutant cette parole de soixante-quatre ans, encore si ferme et si attachante, nous comprenons qu'elle avait dû faire des prodiges.

Le Père Félix charme l'oreille par l'ampleur et l'harmonie de la phrase; il s'empare du cœur par la grâce et la délicatesse de l'image; il saisit l'esprit par l'élévation et la noblesse de la pensée.

Cette eloquence forte et émouvante était bien faite pour conquérir des âmes parmi les Français de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le Père Félix parle de la dignité, de l'autorité et de la liberté du père et de la mère de famille, dignité, autorité, liberté inconnues par l'enseignement obligatoire sans Christ et sans Dieu. Il a en des mots frappés, des pensées magnifiques pour montrer l'iniquité et les dangers de cet enseignement... Et quand, au moment où il allait descendre de la chaire, il a, rappelant les devoirs de la solidarité chrétienne, demandé aux riches de retrancher quelque chose de leur luxe pour sauver les enfants des pauvres, il y eut, dans tout l'immense auditoire, un mouvement de sympathie dont les dames quittèrent ont dû sûrement constater les heureux effets.

### Le prince de Joinville

Paris, 20 janvier.

M. le prince de Joinville, qui a fait, cette semaine, une chute de cheval, est en très-bonne santé. Quoi qu'en ait dit plusieurs journaux, l'accident de la nuit de grève.

### Mgr Duquesnay à Paris

Paris, 20 janvier.

Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, est arrivé ce matin, dimanche, à Paris.

### Un tour de M. Bismarck

Paris, 20 janvier.

M. de Bismarck a fait saisir, à la poste de Dresde, une lettre de M. Gladstone relatant les motifs politiques de son voyage à Copenhague.

### EXTERIEUR

Le traité de commerce austro-français

Vienne, 20 janvier.

La Nouvelle Presse livre croire savoir que les négociations entamées entre la France et l'Autriche-Hongrie, et relatives au nouveau traité de commerce, prennent une tournure plus favorable. Le gouvernement hongrois consentirait à soumettre à la quarantaine exigée par la France et concernant le bœuf hongrois.

### L'agitation en Egypte

Le Caire, 20 janvier.

Les communications télégraphiques avec Kharroum et Berber sont interrompues.

### LE DISCOURS DE M. BUFFET

Le discours que M. Buffet a fait samedi au Sénat sur le budget extraordinaire est admirable de clarté, de logique et de force. On ne pouvait décrire plus nettement les dangers de notre temps de carnavales. Il y a, dans ce discours, une tristesse contenue, une ironie courtoise, une honnêteté impénétrable qui vont vivement ému jusqu'à la gauche éléctrice.

Mais quelques libres-penseurs de Lille n'y sont, malgré tout, opposés parce que M. Buffet est mort en chrétien et qu'il avait voulu recevoir les sacrements et concernant le bœuf hongrois.

La TROMBA. — Le conseil de la toubola fait un nouvel appel aux porteurs de numéros gagnants pour qu'ils réclament leur lots au siège de l'exploitation, Grande-Rue.

M.M. les commissaires se tiendront à la disposition des réclamants, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25 et samedi 26 janvier, de 5 à 8 heures du soir.

Pour faciliter la vérification, la liste des 168 lots restants a été affichée près de la porte d'entrée.

Parmi les lots non réclamés se trouvent toujours la Jeannine d'Arc, de Chapu, le tableau de Weert, 600 francs offerts pour cette œuvre artistique, les vases de Chine offerts par les habitués du café Dubois, et une coupe de Chine.

La personne qui a gagné le lot n° 122 avec le n° 7919, est priée de présenter au siège de la Tambola de 5 à 6 heures du soir avec une pièce de son verre d'eau. Il lui sera remis un plateau qui lui appartient.

La société d'archers les Amis Rennais, qui avait, on se le rappelle, acheté pour 60 francs de billets, a gagné un lot consistant en un bon de pain.

Le tirage de l'impôt foncier; transformation de cet impôt en impôt de quotité; les pro-

priétés bâties payeront, comme la propriété non bâtie, un droit de 6 500 de leur valeur.

2<sup>e</sup> Etablissement d'une taxe d'habitation à raison de 10 000 de loyer.

3<sup>e</sup> Etablissement d'un impôt sur le revenu, frappant les valeurs mobilières, les créances hypothéquées et chirographaires et les appontements des fonctionnaires et des employés.

réuni dimanche dans un banquet. M. Nys, secrétaire, a profité de cette occasion pour distribuer ces pains aux pauvres du quartier de la Poterie.

gissent sans cesse, et il a pu en appliquer d'heureuses solutions sur un des réseaux les riches et les pauvres.

Après son rétablissement, un congé de huit jours. Pendant l'absence de Devred, il a passé

voyage.

Lorsque l'employé à la vente rentre, complètement guéri, il est, à propos de vu de tout, qu'il est question plus haut, différentes discussions avec le caissier, et il est prouvé, à condamné M. S., que c'est à la suite d'une de celles que Devred a conçue pour Parent une haine implacable qui s'est terminée comme l'en suit.

### L'instruction

Samedi matin, M. Herbaud, substitut du procureur de la République et M. de Lépine, juge d'instruction, se sont rendus à l'hôpital Ste-Eugénie pour faire subir un interrogatoire à la victime;

De l'hôpital Ste-Eugénie, M. M. Herbaud et de Lépine se sont transportés à l'hôpital Saint-Sauveur, où ils ont fait subir un court interrogatoire à Henri Devred. Ce dernier a déclaré qu'il était laissez-aller par un mouvement de colère, que c'est sous le coup d'une vive irritation qu'il a commis le crime qu'il regrette aujourd'hui.

A quatre heures, M. de Lépine, juge d'instruction, s'est transporté de nouveau à l'hôpital Ste-Eugénie et il a posé quelques questions au blessé, qui a pu répondre. On